

le 29/09/2021

Monsieur, Madame

Nous venons vers vous pour vous exprimer notre désaccord suite à l'installation de panneaux photovoltaïques.

Le Commercial nous a assuré que la production des panneaux allait financer l'achat des panneaux et alléger la facture d'électricité.

Sur le Bon de Commande n° 20286 il promet une production estimée de 1718 kWh soit 2000€. Nous n'avons jamais atteint le montant promis. Jusqu'ici la moyenne est de 900€, somme bien en dessous du montant estimé.

Nous n'avons pas reçu la prime de la région de 3000€.

L'installation n'est pas auto-financée du tout et participe encore moins à l'allègement de la facture d'électricité.

Le Crédit très lourd à payer nous empêche de profiter correctement de notre retraite et ne nous permet pas d'améliorer notre cadre de vie et de réaliser des travaux d'embellissement de notre maison.

Sur le Bon de Commande et la facture, le nombre de panneaux n'est pas indiqué.

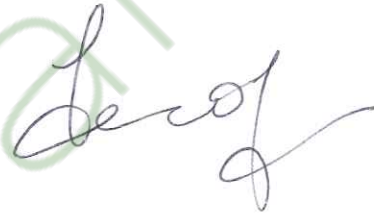
Nous ne devions rien payer pendant un ~~ans~~ an (offre de crédit datée du 29/01/2010). Mais à partir du 05/08/2010 nous avons payé les intérêts et le principal jusqu'au 05/06/2011 inclus. Le tableau d'amortissement que nous avons été obligés de réclamer est daté du 07/11/2011 alors que les remboursements ont débuté le 05/08/2010.

↳

Nous payons une facture d'utilisation du Réseau Public que le Commercial a remis de nous dire environ 60 € par an.

Nous avons été fichés à la Banque de France suite au dépôt de chèque de 669,00 € en 2010 à cause du non respect de l'échéancier mis en place à son accord (des sauts inutiles et très perturbants occasionnant un traitement médical).

Nous avons dû, en 2020, procéder au remplacement de l'ordinateur à nos frais pour un montant de 9000 € sans intérêts soit 10211,50 € avec intérêts.



EKO FIN